

**AUTORISATION DROIT A L'IMAGE
ELEVE MINEUR
A rendre avec le dossier d'inscription**

Nous, soussignés,
Madame (nom, prénom)
 mère
 représentante légale

Et

Monsieur (nom, prénom)
 père
 représentant légal

- autorisons la prise de vue et l'utilisation des photographies réalisées de notre fille - notre fils,

Nom et prénom de l'élève

Classe (à la rentrée 2026)

élève au Lycée Toulouse-Lautrec, 64 bd Pierre et Marie CURIE - BP 22156 - 31020 TOULOUSE CEDEX 2

dans le cadre de la « **photo de classe** » et de l'élaboration du « **trombinoscope** » du lycée pour l'année scolaire 2026-2027.

☺ Les élèves non photographiés lors de la séance « photo de classe » feront l'objet d'une prise de vue individuelle, obligatoire pour finaliser le « trombinoscope » de leur classe.

- autorisons le lycée Toulouse-Lautrec à utiliser, sans contrepartie de quelque nature que ce soit, les images de notre enfant susmentionné, dans le cadre de ses locaux et à l'extérieur pour toute activité pédagogique organisée par l'établissement

Cette autorisation exclut toute autre utilisation de l'image de mon enfant, notamment dans un but commercial ou publicitaire.

Date :

Date :

Signature de la mère
ou de la représentante légale

Signature du père
ou du représentant légal